



DÉCLARATION D'UN MODÈLE D'APPAREIL

Taxe sur les appareils automatiques de divertissement

NOM, prénom et adresse du déclarant ⁽¹⁾

Profession

Dénomination de l'appareil ou du jeu ⁽²⁾

Identification du fabricant

Identification de l'importateur ⁽³⁾

Description technique de l'appareil ou du jeu ⁽⁴⁾

- a) Type ⁽⁵⁾**
- b) Présentation technique ⁽⁶⁾**
- c) Modèles disponibles ⁽⁷⁾**
- d) Alimentation de l'appareil ⁽⁸⁾**
 - électrique
 - non-électrique
- e) Montant de la mise par partie**
- f) Possibilité de multiplication**
 - oui
 - non
- g) Prix catalogue de l'appareil**

Description du divertissement ^{(4) (8)}

Signature du déclarant :



Complétez entièrement cette déclaration. Si les renseignements fournis sont insuffisants pour classer l'appareil automatique de divertissement déclaré, nous vous renverrons la déclaration pour qu'elle puisse être complétée.

LISTE DES RENVOIS

- (1) Si le déclarant est une personne juridique : mentionner également le nom, l'adresse et la qualité de la personne physique qui la représente.
- (2) Appellation commerciale du jeu offert.
- (3) Autre que le fabricant.
- (4) Référence éventuelle à des documents comme des dépliants publicitaires comprenant les mêmes renseignements.
- (5) Spécifier s'il s'agit par exemple d'un appareil de tir, d'un jeu vidéo, d'une grue...
- (6) Jeu offert sous forme de vidéo (meuble), Print, Laserdisc, Casette, Kit (transformation)...
- (7) Mentionner s'il existe des versions verticales, horizontales, murales, sous forme de simulateurs (cockpit) mobiles ou fixes.
- (8) Donner une description circonstanciée du déroulement du jeu.

Veillez également joindre une photographie de l'appareil déclaré, en particulier du (des) champ(s) de jeu.

Envoyez la déclaration complétée et les documents demandés à l'adresse suivante :

SPF Finances
Administration générale de la Fiscalité
Procédure de Taxation et Obligations
Expertise - Matières spécifiques
Bd du Roi Albert II 33 bte 25 - 1030 Bruxelles